

PPG Revêtements architecturaux

Scelleur acrylique pigmenté pour maçonnerie

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le scellant acrylique pour maçonnerie intérieure ou extérieure **PERMA-CRETE 4-809C** est un scellant acrylique à séchage rapide, utilisé principalement pour sceller des murs de stuc, de béton ou de maçonnerie crayeux ou poreux avant la peinture ou l'imperméabilisation.

Il est conçu pour pénétrer et sceller en profondeur de nouvelles surfaces poreuses et les vieux films de peinture poussiéreux ou farinant ainsi que divers substrats.

Permet de terminer les travaux avec des apprêts et des produits de finition architecturaux appropriés au béton et à la maçonnerie, qu'ils soient à base de latex acrylique, de vinyle-acrylique, d'élastomère, ou d'époxydes aqueux (intérieur seulement).

Ce scellant **PERMA-CRETE** pour l'intérieur et l'extérieur est destiné aux projets de maçonnerie est idéal pour diverses applications de maçonnerie, notamment les tours d'appartements locatifs et en copropriété, les éléments d'entrepôts en béton préfabriqué, les hôpitaux, les écoles, les toits de garages en béton, les hôtels et les structures commerciales en béton.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Béton	Béton préfabriqué relevable
Brique et maçonnerie	Maçonnerie
Parements en fibrociment	Stuc
Blocs de béton (élément de maçonnerie en béton)	

CONFORMITÉ AUX NORMES

Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

4-809C Pigmenté

EMBALLAGE

18,9 L

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Scelle les surfaces altérées par le farinage
 Excellente adhérence
 Aide à protéger les surfaces poreuses
 Lie la laitance
 Pigmenté

Avantages

Améliore l'adhérence de l'apprêt ou de la finition.
 Augmente la durabilité de la finition.
 Pénètre et scelle les substrats recommandés.
 Emprisonne la surface poussiéreuse typique du nouveau béton
 Peut être teinté dans une gamme de couleurs PPG et améliore le cachant

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	100 % acrylique
BRILLANCE :	Satin (pénètre normalement pour un fini mat)
SOLIDES EN VOLUME* :	17 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	23 % ± 2 %
COV* :	< 250 g/L
DENSITÉ* :	1,1 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 4-809C.

TAUX D'ÉTALEMENT : 18 à 37 m² (200 à 400 pi²) par 3,78 L.

Épaisseur du feuil frais : 4 à 8 mils (102 à 203 µm)

Épaisseur du feuil sec : 0,7 à 1,3 mil (18 à 33 µm)

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : (25 °C [77 °F] et 50 % d'humidité relative)

Au toucher :	15 minutes
Avant de manipuler :	1 heure
Avant de recouvrir :	1 à 3 heures

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 38 °C (35 à 100 °F)
Air ambiant :	2 à 38 °C (35 à 100 °F)
Substrat :	2 à 38 °C (35 à 100 °F)

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

LIMITES D'UTILISATION

PROTÉGER CONTRE LE GEL. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Pour des propriétés d'application optimales, le produit doit être à une température entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F) avant le mélange ou l'application.

Appliquer uniquement si les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à 2 °C (35 °F) et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F).

Ne pas appliquer lorsque la température de l'air ou de la surface est supérieure à 38 °C (100 °F).

Les températures de l'air et des surfaces doivent rester au-dessus de 2 °C (35 °F) pendant les 24 heures suivant l'application. Éviter d'appliquer la peinture tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant.

L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Béton et maçonnerie : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le béton ou le mortier doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture.

Brique : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le mortier doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture. Note : Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

Stuc : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le stuc doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture.

Parements en fibrociment : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le fibrociment doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture. Les panneaux préapprêtés par le fabricant peuvent ne pas être uniformément et complètement scellés. Il est recommandé d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis afin d'assurer un scellement complet et uniforme avant l'application de la peinture de finition. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine.

Béton relevable ou préfabriqué : Le béton relevable ou préfabriqué neuf doit durcir pendant au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application du produit. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture. Pour plus de renseignements concernant la préparation des surfaces, consulter le bulletin technique AF.2008-8 Guide de peinture du béton relevable. Pour vous procurer ce bulletin, communiquer avec votre représentant local.

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants, tels que peinture cloquée ou écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage lâche, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage lâche et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage à la pression. Nettoyer les surfaces de béton conformément à la norme ASTM D4258 : Pratique standard pour le nettoyage de surface en béton pour l'application d'un revêtement. L'usage d'un aspirateur, le lavage à l'eau, le lavage à l'eau savonneuse, le nettoyage sous pression, le nettoyage à la vapeur, le nettoyage à la main ou mécanique sont des procédés de nettoyage qui peuvent être acceptables.

Efflorescence : Éliminer toute efflorescence par nettoyage sous pression ou à l'aide d'une solution d'acide muriatique et d'eau. Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Moisissures : Éliminer les moisissures en lavant à l'aide d'une solution d'agent de blanchiment (1 partie d'agent de blanchiment pour 3 parties d'eau). Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Rincer à fond et laisser sécher.

Nettoyer la peinture farineuse en bon état par frottement à la brosse, nettoyage sous pression, frottement à la brosse métallique, etc. pour enlever toute matière lâche.

Sabler toutes les surfaces lustrées, rugueuses et retouchées. Adoucir les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT !** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE (suite)

Teneur en humidité :

Avant d'appliquer un revêtement, il faut vérifier la teneur en humidité du substrat par l'une des méthodes suivantes :

- Humidimètre de type électrode. Dans ce cas, le revêtement peut être appliqué si la teneur en humidité est inférieure à 5 % (mesure par impédance électrique) ou 12 % (mesure par conductivité électrique).
- En disposant une pellicule de plastique sur la surface de béton et en la laissant pour une période équivalant au temps de cure du produit de réparation (normalement 24 heures à 25 °C). Si, après ce temps, de l'humidité est visible, une mauvaise adhérence pourrait être observée.

Obturer les trous et cafeutrer les craquelures, joints et fissures pour empêcher l'infiltration d'eau avant l'application du produit. Réparer les fissures et les joints est nécessaire pour une protection hydrofuge de l'immeuble et aider à prévenir les fissures et la détérioration ultérieures. La méthode de traitement dépend de la taille de la fissure.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Aucun, se référer à la préparation de la surface.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant ou en appelant le 1 800 463-7426.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau ou pulvérisateur. Appliquer une couche uniforme. Ne pas appliquer de pellicule trop épaisse. Il est parfois nécessaire d'appliquer deux couches sur les surfaces altérées par le farinage ou extrêmement poreuses.

Pulvérisateur sans air : Pression 1 800 à 2 400 lb/po².
Buse 0,011 po à 0,013 po.
Débit 3,78 L/minute.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 13 à 20 mm (1/2 à 3/4 po).

Dilution : NE PAS DILUER.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruite lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE ET CUTANÉE. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et des vêtements protecteurs, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Tenir hors de la portée des enfants. **PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux ou la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS :** 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. *PERMA-CRETE est une marque de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc.*

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpittsburghpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA